

1007204701

DATE DEPOT :	2010-08-18
NUMERO DE DEPOT :	72047
N° GESTION :	2010B15034
N° SIREN :	589803261
DENOMINATION :	TECHNIP
ADRESSE :	89 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE 75116 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/07/20
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	DEMISSION D'ADMINISTRATEUR(S)
	COOPTATION D'ADMINISTRATEUR(S)

10B15034

Technip

Société Anonyme au capital de 83.374.261,68€
Siège social: 89 Avenue de la Grande Armée
75116 Paris
589 803 261 RCS Paris

Copie certifiée conforme
Paris, le 2 août 2010
P. PICARD
Secrétaire du Conseil

PM du 20/7/10 : EC - DO

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUILLET 2010

PROCES-VERBAL

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
18 AOUT 2010

N° DE DÉPOT 72047

La séance est ouverte à 9 heures par M. PILENKO, Président du Conseil d'Administration, au siège social.

Assistent à la séance :

M. APPERT	Administrateur
M. COLOMBANI	Administrateur
M. HAUSER	Administrateur
M. LEBEGUE	Administrateur
M. O'LEARY	Administrateur
M RINALDI	Administrateur
M. WEYMULLER	Administrateur
M. LAMOURE (partiel)	
M. ZANOUDA	Commissaire aux Comptes (Cabinet Ernst & Young et Autres)
M. SATTLER	Commissaire aux Comptes (Cabinet PriceWaterhouseCoopers Audit)
M. DI TULLIO	Chief Operating Officer
M. HARRISON	General Counsel
M. PARMENTIER	Head of Human Resources
M. de SORAS	Senior Vice President Subsea
M. UCCELLETTI	Senior Vice President Onshore
M. WALDRON	Chief Financial Officer
M. PICARD	Secrétaire du Conseil

Est absent et représenté :

M. LAHOUD	Administrateur

Technip

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

1. Démission d'un administrateur et cooptation de son remplaçant

Le Président informe le Conseil que Jean-Pierre LAMOURE, par lettre en date du 16 juillet 2010, lui a fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions d'administrateur et propose au Conseil d'en prendre acte.

Le Président propose au Conseil de coopter Marie-Ange DEBON-JAY en qualité d'Administrateur, en remplacement de Jean-Pierre LAMOURE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et ce sous réserve de ratification de la présente cooptation par la plus prochaine Assemblée.

DELIBERATION

Le Conseil, à l'unanimité, décide de coopter Marie-Ange DEBON-JAY en qualité d'Administrateur, en remplacement de Jean-Pierre LAMOURE, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et ce sous réserve de la ratification par la plus prochaine Assemblée.

.....